



Nom

Prénom

## Adresse

Cette déclaration vous permet de déclarer les réductions d'impôt au titre des investissements réalisés outre-mer en application des articles 199 undecies A, 199 undecies B et 199 undecies C du code général des impôts (CGI) ainsi que le crédit d'impôt au titre des investissements réalisés dans les départements d'outre-mer en application des articles 199 ter U et 244 quater W du CGI. Elle doit être jointe à votre déclaration de revenus n° 2042. Vous pouvez également déclarer vos réductions et crédit d'impôt en déclarant vos revenus en ligne.

## CALCUL DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT

Pour calculer vos réductions d'impôt, utilisez les fiches de calcul que vous trouverez pages 7 et 8.

#### MONTANT DES RÉDUCTIONS ET CRÉDIT D'IMPÔT

Indiquez le montant des réductions et crédit d'impôt dans les cases correspondantes, pages 2 et suivantes

## OPTION

Vous optez pour le plafonnement des réductions d'impôt pour investissements outre-mer à 11 % du revenu imposable (15%<sup>1</sup> ou 13%<sup>2</sup> pour certains investissements)

1. Investissements dans le logement social; investissements immobiliers engagés avant le 1.1.2011; investissements dans le cadre d'une entreprise agréés avant le 5.12.2010.
  2. Investissements dans le logement (article 199 undecies A) engagés avant le 1.1.2012 et investissements dans le cadre d'une entreprise (article 199 undecies B) agréés du 5.12.2010 au 27.9.2011.

11

#### **SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS**

8

10

## RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (art. 199 undecies A du CGI)

Investissements susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt au titre de l'année 2019 :

- acquisition ou construction de logement destiné à la location : logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) de 2015 à 2019.
- L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement);
- acquisition ou construction de logement destiné à l'habitation principale : logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) de 2010 à 2019. L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement);
- réalisation de travaux : travaux achevés de 2015 à 2019 (à l'exception des travaux réalisés dans les DOM et achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 qui n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt, sauf dispositions transitoires);
- souscription au capital de certaines sociétés : souscription réalisée de 2015 à 2017.

**Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.**

**Investissements réalisés jusqu'au 31.12.2008**

HQB

**Investissements réalisés en 2009**

- Investissements ayant fait l'objet avant 2009 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

HQC

HQL

**Investissements réalisés en 2010**

- Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

AVANT 2009

EN 2009

HQT

HQM

HQD

**Investissements réalisés en 2011**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

AVANT 2009

EN 2009

EN 2010

HOA

HOB

HOC

AVANT 2009

EN 2009

EN 2010

HOH

HOI

HOJ

HOK

**Investissements réalisés en 2012**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location .....

HFC COCHEZ

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

AVANT 2009

EN 2009

EN 2010

HOL

HOM

HON

AVANT 2009

EN 2009

EN 2010

EN 2011

HOO

HOP

HOQ

HOR

AVANT 2009

EN 2009

EN 2010

EN 2011

HOS

HOT

HOU

HOV

HOW

**Investissements réalisés en 2013**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location .....

HGC COCHEZ

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

EN 2010

EN 2011

HOE

HOF

EN 2010

EN 2011

EN 2012

HOG

HOX

HOY

HOZ

**Investissements réalisés en 2014**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location .....

HHC COCHEZ

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013 ou 2014, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- Autres investissements.....

EN 2010

EN 2011

HUB

HUC

EN 2010

EN 2011

EN 2012

HUD

HUE

HUF

HUG

>>>

### **Investissements réalisés en 2015**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique .....	<b>HIC COCHEZ</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 .....	<b>HUH</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....	EN 2010 <b>HUI</b>	EN 2011 <b>HUJ</b>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ...	EN 2010 <b>HUK</b>	EN 2011 <b>HUL</b>
- Autres investissements.....		<b>HUM</b>
		<b>HUN</b>

### **Investissements réalisés en 2016**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique .....	<b>HJC COCHEZ</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 .....	<b>HUO</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....	EN 2010 <b>HUP</b>	EN 2011 <b>HUQ</b>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ...	EN 2010 <b>HUR</b>	EN 2011 <b>HUS</b>
- Autres investissements.....		<b>HUT</b>
		<b>HUU</b>

### **Investissements réalisés en 2017**

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique .....	<b>HKC COCHEZ</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 .....	<b>HVA</b>	<input type="checkbox"/>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%.....	EN 2010 <b>HVB</b>	EN 2011 <b>HVC</b>
- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ...	EN 2010 <b>HVD</b>	EN 2011 <b>HVE</b>
- Autres investissements.....		<b>HVF</b>
		<b>HVG</b>

### **Investissements réalisés en 2018**

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique .....	<b>HVH</b>	<input type="checkbox"/>
--	------------	--------------------------

### **Investissements réalisés en 2019**

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique .....	<b>HVI</b>	<input type="checkbox"/>
--	------------	--------------------------

## RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL (article 199 undecies C du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2019 ("investissements réalisés en 2019"):

- acquisition ou construction de logement: logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) en 2019;
- réalisation de travaux: travaux achevés en 2019;
- souscription au capital de certaines sociétés: souscription réalisée en 2019.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

### Investissements réalisés en 2019

- Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % en 2013 ou 2014 .....
- Autres investissements.....

HYC  
HYD

### Report de réductions d'impôt non imputées les années antérieures

- Investissements réalisés en 2014

- investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....
- autres investissements .....

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HXA	HXB	HXC
		HXE

- Investissements réalisés en 2015

- investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HXF	HXG	HXH
		EN 2013 OU 2014
		HXI

- autres investissements .....

HXK

- Investissements réalisés en 2016

- investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HXL	HXM	HXN
		EN 2013 OU 2014
		HXO

- autres investissements .....

HXP

- Investissements réalisés en 2017

- investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% .....

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HXQ	HXR	HXS
		EN 2013 OU 2014
		HXT

- autres investissements .....

HXU

- Investissements réalisés en 2018

- investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014 .....

HYA

- autres investissements .....

HYB

## RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE (article 199 undecies B du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2019 ("investissements réalisés en 2019"):

- acquisition d'un bien meuble: mise en service du bien en 2019;
- acquisition ou construction d'un immeuble: achèvement des fondations en 2019;
- rénovation ou réhabilitation d'hôtel: travaux achevés en 2019.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019

Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt ..... À HAUTEUR DE 52,63 % HFN À HAUTEUR DE 62,5 % HFO
- Investissements dans votre entreprise ..... HFP
- Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe:
  - montant de la réduction d'impôt calculée ..... HFQ
  - montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2019 ..... HFR

### Autres investissements

- Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt ..... À HAUTEUR DE 56 % HFS À HAUTEUR DE 66 % HFT
- Investissements dans votre entreprise ..... HFU
- Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe:
  - montant de la réduction d'impôt calculé ..... HFV
  - montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2019 ..... HFW

### REPORT DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT NON IMPUTÉES LES ANNÉES ANTÉRIEURES

#### Investissements réalisés en 2014

Investissements agréés du 5.12.2010 au 27.9.2011

Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- |   | EN 2010              | EN 2011             |
|---|----------------------|---------------------|
|   | À HAUTEUR DE 52,63 % | À HAUTEUR DE 62,5 % |
| • investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt ..... | HAA                  | HAB                 |
| • investissements dans votre entreprise .....   | HAC                  | HAH                 |
| • investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....   | HAE                  | HAJ                 |

### Autres investissements

- Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %

	EN 2010	EN 2011
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HAK	HAL
• investissements dans votre entreprise .....	HAM	HAR
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....	HAO	HAT
- Investissements ayant fait l'objet en 2012 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HAU	HAV
• investissements dans votre entreprise .....	HAW	HAY
- Investissements autres que ceux des lignes précédentes
  - investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
  - investissements dans votre entreprise .....
  - investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HBA	HBB
• investissements dans votre entreprise .....	HBE	HBG

>>>

## Investissements réalisés en 2015

- Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

EN 2010	EN 2011
À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
HBI	HBJ
HBK	HBN
HBM	HBO
	HBR

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

EN 2012	EN 2013 OU 2014
À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 52,63 %
HBS	HBT
HBU	HBX
HBW	HBY
	HBZ
	HCB

- Autres investissements

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
HCC	HCD
HCE	
HCG	

## Investissements réalisés en 2016

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

EN 2012	EN 2013 OU 2014
À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 52,63 %
HCI	HCO
HCK	HCP
HCM	HCR

- Autres investissements

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
HCS	HCT
HCU	
HCW	

## Investissements réalisés en 2017

- Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

EN 2012	EN 2013 OU 2014
À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 52,63 %
HDI	HDO
HDJ	HDP
HDK	HDR
HDM	

- Autres investissements

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
HDS	HDT
HDU	
HDW	

## Investissements réalisés en 2018

- Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
HEN	HEO
HEP	
HER	

- Autres investissements

- investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....
- investissements dans votre entreprise .....
- investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....

À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
HES	HET
HEU	
HEW	

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE (articles 199 ter U et 244 quater W du CGI)

Credit d'impôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2019 Report de la déclaration n° 2079-CIOP-SD .....

HJA
-----

## FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SÉCTEURS D'ACTIVITÉ (ARTICLE 199 UNDÉCIES A DU CGI)

ADRESSE DU LOGEMENT OU NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ

				DATE DU FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	
NATURE DE L'INVESTISSEMENT		BASE DE CALCUL ANNUELLE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter coses HQB à HV	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QP ET UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE
MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉGIME NORMAL	LOGEMENT UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE (QP)		
<b>Secteur du logement</b>					
<b>Habitation principale du contribuable</b> (acquisition ou construction de logements neufs)					
Investissement réalisé ou engagé avant 2011	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
Investissement engagé ou réalisé en 2011	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
Investissement réalisé de 2012 à 2017	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
<b>Travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique<sup>1</sup></b>					
Investissement réalisé de 2015 à 2019	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
<b>Location nue dans le secteur libre</b>					
Investissement réalisé de 2012 à 2017:					
- permis de construire délivré avant 2011	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
- permis de construire délivré en 2011	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....	..... .....
<b>Location nue dans le secteur intermédiaire</b>					
Investissement réalisé de 2012 à 2017:					
- permis de construire délivré avant 2011	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
- permis de construire délivré en 2011	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
- permis de construire délivré en 2012	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
<b>Autres secteurs d'activité</b> (souscription au capital de certaines sociétés)					
Investissement réalisé de 2015 à 2017	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....

1. Dans les DOM, les travaux achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 n'ourent pas droit à la réduction d'impôt à l'exception de ceux pour lesquels des acomptes au moins égaux à 50% de leur prix ont été versés au plus tard le 31.12.2015. Les travaux achevés du 2.3.2017 au 31.12.2017 ouvrent droit à la réduction d'impôt quelle que soit la date de leur engagement par le versement d'acomptes.

2. Travaux de confortation contre le risque cyclonique réalisés à compter du 1.1.2018.

**FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT**  
**INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE EN 2019 (ARTICLE 199 UNDÉCIES B DU CGI)**

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	TAUX DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT		RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter cases H/FN à HFW
		INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROcession DE 62,5% OU DE 66 % <sup>1</sup>	
<b>Tous secteurs d'activité</b>				
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	.....	..... x 38,25 %	..... x 45,3 %	..... x 44,12 %
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	..... x 45,9 %	..... x 54,36 %	..... x 52,95 %
<b>Production d'énergie renouvelable</b>				
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	.....	..... x 45,9 %	..... x 54,36 %	..... x 52,95 %
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	..... x 53,55 %	..... x 63,42 %	..... x 61,77 %
<b>Rénovation, réhabilitation d'hôtel</b>				
– Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte	.....	..... x 53,55 %	..... x 63,42 %	..... x 61,77 %
– Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles Wallis-et-Futuna, TAAF	.....	..... x 45,9 %	..... x 54,36 %	..... x 52,95 %
– Saint-Barthélemy	.....	..... x 38,25 %	..... x 45,3 %	..... x 44,12 %
<b>Pose de câbles sous-marins</b> (toutes collectivités d'outre-mer)				
	.....	..... x 38 %	–	–

1. Les taux de 66 % et 56 % sont applicables aux investissements réalisés à compter du 1.1.2015 à l'exception de ceux qui bénéficient de dispositions transitoires.

**FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT**  
**INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL EN 2019**  
**(ARTICLE 199 UNDÉCIES C DU CGI)**

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter case HYC OU HYD
..... x 50 %	..... –
..... x 50 %	..... –
..... x 50 %	..... –